PSA RENNES

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Contact :
contact@cfdtpsarennes.fr
www.cfdtpsarennes.fr

CE ordinaire
26 avril 2018

Mai

Mai		EMBOUTISSAGE		FERRAGE			PEINTURE			MONTAGE / CPL / QCP		
		TA	TB	TA	TB	TC	TA	TB	TC	TA	TB	TC
Semaine 18	L30							-1h00	-1h00			
	M1											
	M2							-1h00	-1h00		+30	
	J3							-1h00	-1h00		+30	
	V4							-1h00	-1h00		+30	
	S5		H+		H+			H+			H+	
	D6											
Semaine 19	L7						-1h00		-1h00			
	M8	H+	H+	H+	H+	H+	H+	H+	H+	H+	H+	H+
	M9						-1h00		-1h00			
	J10					H+			H+			H+
	V11						-1h00		-1h00			
	S12											
	D13											
Semaine 20	L14							-30'	-30'			
	M15							-30'	-30'			
	M16							-30'	-30'			
	J17						-30'	-30'	-30'			
	V18		H-			H-	-30'	-30'	H-			
	S19										H+	
	D20											
Semaine 21	L21	H+	H+	H+	H+		H+	H+		H+, +30	H+, +30	
	M22					H-	-30'	-30'	H-	+30	+30	
	M23						-30'	-30'		+30	+30	
	J24						-30'	-30'	-1h00	+1h00		+1h00
	V25						-30'	-30'	-1h00			
	S26	H+		H+			H+			H+		
	D27											
Sem 22	L28			-30'	-30'	-30'		-1h00	-1h00			
	M29			-30'	-30'	-30'		-1h00	-1h00			
	M30			-30'	-30'	-30'		-1h00	-1h00			
	J31			-30'	-30'	-30'		-1h00	-1h00			

Les séances supplémentaires collectives du samedi sont réalisées de 5h00 à 12h46.
Les séances supplémentaires collectives du dimanche soir sont réalisées de 21h58 à 5h30.
Séances supplémentaires collectives de l'Emboutissage : sauf personnel désigné par la hiérarchie.
Une séance supplémentaire collective concerne aussi les fonctions d'appui de l'atelier cité.
Les séances de H- concernent le périmètre identifié à l'exception du personnel désigné par la hiérarchie.
Pour les réductions d'horaires sur une séance de travail, le positionnement est en début de séance du matin et en fin de séance pour les séances d'après midi et de nuit.

Séances du mardi 08, jeudi 10 et lundi 21 mai 2018 (jours fériés):

- **Le mardi 08 mai 2018** sera travaillé pour l'équipe A de 5h30 à 13h16, pour l'équipe B de 13h16 à 21h02 et pour l'équipe C de 21h02 à 4h34 **des UR Emboutissage, Ferrage, Peinture, Montage, QCP, CPL** et les fonctions d'appui associées (sauf désigné par la hiérarchie en CPL/réception et à l'Emboutissage).

Le personnel de « journée standard » du périmètre de DEUR/DISC ainsi que des Partenaires travaillera à l'exception du personnel désigné par la hiérarchie.
La restauration de proximité sera assurée, le restaurant sera fermé.

- **Le jeudi 10 mai 2018** sera travaillé pour l'équipe C de 21h02 à 04h34 **des UR Ferrage, Peinture, Montage, QCP, CPL** et les fonctions d'appui associées.

- **Le lundi 21 mai 2018** sera travaillé pour l'équipe A de 5h30 à 13h16, pour l'équipe B de 13h16 à 21h02 **des UR Emboutissage, Ferrage, Peinture, Montage, QCP, CPL** et les fonctions d'appui associées (sauf désigné par la hiérarchie en CPL/réception et à l'Emboutissage). Les salariés de l'équipe C du périmètre Montage, QCP et CPL Montage travailleront et seront affectés dans les équipes de doublage.

Le personnel de « journée standard » du périmètre de DEUR/DISC ainsi que des Partenaires travaillera à l'exception du personnel désigné par la hiérarchie.
S'agissant de jours fériés, la rémunération des heures travaillées de 00h00 à 24h00 sera majorée **de 175% en plus de la rémunération habituelle.** Sa gestion ne rentre pas dans la modulation.
La restauration de proximité sera assurée, le restaurant sera fermé.

Ferrage : Secteurs ouvrants P87 et logistique associée – Equipe C

Les secteurs ouvrants P87 et logistique associée travailleront en équipe de nuit le vendredi 18, lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 mai 2018 (sauf personnel désigné par la hiérarchie)

Vidage de RM1 par l'équipe C

Le vidage de RM1 sera réalisé par l'équipe C en fin de semaine 20. La production engagée pour RM1 sera planifiée plusieurs jours à l'avance et ne pourra pas être ajustée. Il est donc impératif de tenir le programme de la semaine pour sécuriser le vidage de la ligne en fin de semaine. En conséquence, 30' de H+ pourront être réalisées du lundi 14 au vendredi 18 mai 2018 en fin de séance. En cas d'activation d'un allongement, les salariés seront informés la veille lors de la pause longue.

Démarrage de l'équipe C sur RM2

L'affectation de l'équipe C du système Montage sur RM2 est décalée du jeudi 17 mai au jeudi 24 mai 2018.

- La période d'affectation de la tournée C en doublage est décalée au trois premiers jours de la semaine 21 (lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 mai) pour le périmètre Montage, QCP et CPL Mon. Pour le périmètre Ferrage et Peinture, les salariés travailleront en doublage le mercredi 23 mai 2018.
- Afin de réaliser un run sur RM2 le mercredi 23 mai 2018 de 12h16 à 14h16 pour les salariés de la tournée C du périmètre Montage, CPL Montage et QCP, un décalage de séance est planifié. Les salariés de la tournée C en formation en équipe du matin travailleront de 6h30 à 14H16. Les salariés de la tournée C en formation en équipe d'après-midi travailleront de 12h16 à 20H02. Pendant ce run, les salariés des tournées A et B seront en assistance de la tournée C.
- Afin d'accompagner le démarrage de la première séance de l'équipe de nuit sur RM2 du périmètre Montage, CPL Montage et QCP le jeudi 24 mai 2018, un allongement d'horaire sera réalisé par les salariés de la tournée C de 20h02 à 21h02 et par les salariés de la tournée A de 21h02 à 22h02 (sauf désigné)

Prévisions pour juin 2018

Juin		EMBOUTISSAGE		FERRAGE			PEINTURE			MONTAGE / CPL / QCP		
		TA	TB	TA	TB	TC	TA	TB	TC	TA	TB	TC
	V1											
	S2		H+		H+			H+			H+	
	D3											
Semaine 23	L4											
	M5											
	M6											
	J7											
	V8											
	S9	H+		H+			H+			H+		
	D10					H+			H+			H+
Semaine 24	L11											
	M12											
	M13											
	J14											
	V15											
	S16		H+		H+			H+			H+	
	D17											
Semaine 25	L18											
	M19											
	M20											
	J21											
	V22											
	S23	H+		H+			H+			H+		
	D24					H+			H+			H+
Semaine 26	L25											
	M26											
	M27											
	J28											
	V29											
	S30											

Prévisions pour juillet 2018

Prévision d'une séance supplémentaire collective le **samedi 07 juillet 2018** pour la tournée A et le **dimanche 08 juillet 2018** pour la tournée C.

Congés annuels :

Les congés annuels d'été sont planifiés du vendredi 20 juillet 2018 fin de séance au dimanche 19 Août 2018 inclus.

Production en mai :

Véhicule	Cadence véhicule par jour
5008	411
E-MEHARI	2
TOTAL :	413

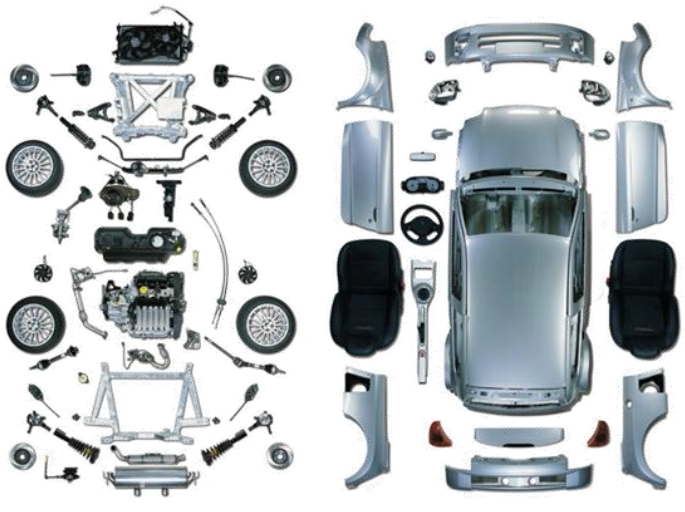

EFFECTIFS (au 31 mars 2018)

- **L'effectif est de 3 561 salariés (CDD et CDI) dont 19,12% de femmes.**

Depuis janvier 2007, nous sommes en perte de 5 683 emplois.

Point CFDT :

Ferrage/Emboutissage : 402, Peinture : 155, Montage : 488, Logistique : 254, Qualité : 227, Fonctions d'appui : 368, Partenaires : 506 (dont 137 DAEC), Alternants : 49, DAEC (DEUR): 1093. **TOTAL : 3561**

- Intérimaires : 885 dont 62 CDI Intérim et 14 pool étudiant.
- Prêts : 36 dont 32 hors Rennes
- Emprunts : 7
- SHA (arrêt longue durée, ..) : 183

Estimation des présents CDI/CDD PSA sur le site :

Total: 3561 personnes - 1230 (DAEC) - 188 (maladie longue durée) - 32 (prêts) - 90 (congé, arrêt maladie, UML, déplacement etc..) +7 emprunts = 2 028 salariés réellement présents par jour sur le site.

Le Groupe PSA étudie la possibilité de récupérer du potentiel de production à Rennes pour C5 Aircross

La demande commerciale de 5008 demeure soutenue, ce qui porte le besoin à env 100 000 veh/an

Les perspectives commerciales C84 sont à la hausse. A l'engagement du projet, les volumes prévisionnels étaient d'environ 50 000 veh/an. Aujourd'hui compte-tenu de l'attractivité du véhicule, une demande de la marque pour explorer les possibilités de porter le potentiel à 120 000 veh/an est en cours d'instruction

De fait, le site de Rennes aurait à assembler, à l'horizon 2019, plus de 200 000 veh/ an, ce qui est largement supérieur à notre potentiel de fabrication actuel

Sous pilotage de la Direction de la Stratégie Industrielle, nous avons contribué à l'instruction de plusieurs études visant à répondre à cette problématique volumes : augmentation rapide du capacitaire installé, élargissement du temps d'ouverture, répartition de l'excédent de capacitaire sur un second site.

A ce jour, un certain nombre d'itérations sont encore en cours. Le Comex a d'ores et déjà validé la répartition de la fabrication du véhicule 5008 entre les sites de Rennes et Sochaux, avec un objectif de démarrage au printemps 2019.

Nota : l'augmentation du temps d'ouverture (en particulier avec la mise en place d'une 4eme équipe) ainsi que l'augmentation de capacitaire dans les délais requis ne répondent pas à eux seuls aux exigences de volumes P87 + C84

L'annonce de volumes supérieurs aux prévisions est une excellente nouvelle pour le site de Rennes. La production combinée de la Peugeot 5008 et de la future Citroën C5 Aircross confirme la dynamique positive dans laquelle le site s'est inscrit depuis déjà plusieurs mois. Cette dynamique est le fruit de l'engagement pris dans le cadre du Contrat d'Avenir pour Rennes, signé en avril 2016 par 5 organisations syndicales (CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO et SIA/GSEA) et qui nous permet aujourd'hui d'investir dans notre avenir avec :

- **Une nouvelle ligne de montage** aux derniers standards de l'industrie automobile mondiale. Celle-ci est opérationnelle à 25 vhn depuis le mois d'avril.
- **Un projet de modernisation et de transfert du Ferrage** avec des premières concrétisations à l'été 2018.
- **Le lancement d'un nouveau SUV, le C5 Aircross** particulièrement attendu par la marque Citroën et dont le 1er véhicule est passé sur la nouvelle ligne de montage le 20 mars.
- **Un site engagé au-delà de 100 000 véhicules / an**. C5 Aircross et les volumes de 5008 assurés par Rennes nous porteront au-delà de 100 000 véhicules.

AVIS CFDT :

Pour faire suite au courrier du 19 Avril 2018 envoyé à Mme JODER par la CFDT et exigeant l'information des représentants du personnel sur le projet de transfert de la 5008, la direction a confirmé cette décision à l'occasion du CE de ce jour.

La CFDT accueille cette annonce positivement mais a clairement rappelé qu'elle s'opposerait fermement à un passage en mono-produit si le cas devait être posé !

La CFDT a demandé des précisions sur des embauches supplémentaires en CDI.

Malheureusement, la direction a répondu que cela n'était pas prévu !!!

Préparation de la mise en œuvre du prélèvement des impôts à la source.

Le prélèvement des impôts à la source sera mis en œuvre en janvier 2019 par l'administration fiscale. Chaque entreprise prépare la mise en œuvre de cette évolution.

Un plan de communication sera déployé à la fois par l'administration fiscale et par l'entreprise.

Une première communication sera réalisée avec le bulletin de paie du mois d'avril. L'objectif de ce premier mailing est que tous les salariés aient le même niveau de communication, de les sensibiliser sur le rôle de chacune des parties (le salarié, l'employeur et l'Administration Fiscale) et surtout de les informer que la DGFIP restera leur seul interlocuteur pour leur impôt.

Prochain CE ordinaire le 30 mai 2018